



CODHOS

Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale

Association loi de 1901

Siège social : 9 rue Malher 75004 Paris

Tel. : 01 44 78 33 87

Assemblée Générale du CODHOS

Parti communiste français (Paris)

17 novembre 2014

Présents : Marion BOULESTREAU (Ciné-Archives), Françoise BLUM (CHS XX^e siècle), Francis CALVET (BiMOI), Caroline CHALIER (IHS-CGT Cheminot), David CHAURAND (IHS-CGT), Alain DALANÇON (IRHSES), Jean-Jacques DOYA (Ciné-Archives), Liliane FRAYSSE (CERMTRI), Frederick GENEVEE (Archives du communisme français), Elissar GHAMLOUCH (BiMOI), Maxime GREMBER (Ciné-Archives), Virginie HEBRARD (Bibliothèque d'Histoire sociale Souvarine), Isabelle LASSIGNARDIE (Archives PCF), Eric LAFON (Musée de l'Histoire vivante), Martine LE GAC (FMSH), Stéphanie LEGRAND (Autour du 1^{er} mai), Elise MAVRAGANIS (Archives interfédérales CFDT), Aurélie MAZET (IHS-CGT), Thierry MEREL (Fondation Jean Jaurès), Evelyne MOREL (CERMTRI), Martine LEGAL (FMSH), Jean-Philippe LEGOIS (Cité des mémoires étudiantes), Stéphanie LEGRAND (Autour du 1^{er} mai), Marina MARCHAL (Cité des mémoires étudiantes), Manuella NOYER (CHT Nantes), Jérémy OLLIVIER (BiMOI), Anne-Marie PAVILLARD (Archives du féminisme), Nicolas PERRAIS (Archives confédérales CFDT), Michel PRAT (Cedias-Musée social), Guy PUTFIN (Centre Henri Aigueperse UNSA Education), Pascale RUBIN (FO), Tatiana SAGATNI (Génériques), Hélène SAUDRAIS (Archives confédérales CFDT), Jacques SAUVAGEOT (Institut Tribune Socialiste), Fred SPEELMAN (RADAR), Guillaume TOUATI (Fondation Jean Jaurès), Rossana VACCARO (CHS XX^e siècle).

Excusés : Frédéric CEPPEDE (Ours), Marie-Geneviève DEZES (IFHS), Anne-Marie PATHE (IHTP), Benoît ROBIN (IRES), Franck VEYRON (BDIC).

Accueil par Frédéric Genevée (Archives du PCF) et Pierre Laurent (secrétaire national du PCF) au siège du Parti communiste français.

Pierre Laurent rappelle les conditions d'arrivée en France de l'architecte et désigner brésilien Oscar Niemeyer au début de la dictature militaire au Brésil (1964-1985). Esquissé dès 1965, le siège du PCF fut achevé en 1971. Le PCF a fait le choix d'ouvrir ses archives il y a 20 ans afin notamment de démystifier une histoire officielle ; un accès libre aux archives conditionnait ce travail des historiens. Aujourd'hui le PCF regarde l'histoire avec lucidité et fierté. Si ses archives sont déposées au Archives départementales de Seine-Saint-Denis, le fonds audiovisuel est géré par l'association Ciné-Archives depuis 1998.

70 ans après la libération des camps de concentration et d'extermination nazis, le PCF organisera en mars 2015 une exposition de dessins d'enfants juifs qui purent bénéficier après 1945 des structures d'accueil de la mouvance communiste juive.

Pierre Laurent souhaite également voir l'ouverture des archives des partis de droite en citant notamment les archives du Rassemblement Pour la République (RPR)¹.

Le secrétaire national du PCF poursuit son intervention en rappelant qu'en matière archivistique, le Parti communiste par la voie de Marie-George Buffet, s'était inquiété en 2013 du sort et du statut des archives de la Préfecture de Police, qui ont déménagées depuis au Pré-Saint-Gervais. Il a également demandé que dans la prochaine loi sur les archives, si prochaine loi il devait y avoir, que la notion d' « archives incommunicables » disparaisse.

Pierre Laurent conclut en saluant les initiatives du Codhos où se côtoient syndicats, partis de gauche, structures publiques et associatives [sans vocation politique] et encourage ce type de coopération.

10h – 12h15 : Assemblée générale présidée par Marina Marchal

Marina Marchal remercie Frédérick Genevée, Isabelle Lassignardie et Pierre Laurent pour leur accueil.

Marina rappelle qu'il s'agit de la dernière Assemblée générale avant le renouvellement du Bureau tel que prévu par les articles 9 et 10 de nos statuts.

En conclusion de ce préambule, Alain Dalançon (IRHSES) indique regretter que Pierre Laurent n'ait pas évoqué le décès intervenu le 14 novembre 2014 de Jacques Georges, frère et compagnon de lutte de Pierre Georges, dit Colonel Fabien².

Ordre du jour :

1/ Approbation du compte rendu de la dernière AG	3
2/ Bilan de la journée d'étude "Archives asiatiques"	3
3/ Point sur la trésorerie	4
4/ Exposition des Jocondes	5
5/ Partenariat BnF	6
6/ Consortium Archives des mondes contemporains	8
7/ Changement du siège social du Codhos	9
8/ Proposition d'adhésion du PR2L au Codhos	10
9/ Projet de création d'un groupe de travail AAF sur les archives associatives	11
10/ Actualités des centres	12

¹ La *Fondation Charles de Gaulle*, dans sa série C (Autres partis et groupements politiques) et sous-série CG (Rassemblement pour la République, RPR), rassemble les archives du RPR de la période 1977-1985 (2 cartons).

² Alain a rédigé une notice biographique de Pierre Georges pour le Maitron : http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?page=article_long&id_article=140690

1/ Approbation du compte rendu de la dernière AG

Page 7 du compte rendu relative au cinquième point "Journée d'études Archives asiatiques", Anne-Marie Pavillard (Archives du féminisme) demande à retirer une phrase qui fait redite avec le paragraphe précédent : la phrase "*Il conviendrait aussi de se rapprocher de la Bibliothèque Marguerite Durand, la BDIC et le Centre des Archives du féminisme d'Angers*" est supprimée.

Après correction, le compte rendu de la dernière Assemblée générale est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Bilan de la journée d'étude "Archives asiatiques"

Journée d'étude organisée par le Codhos au Théâtre Berthelot de Montreuil, le 24 octobre 2014.

Marina Marchal et Eric Lafon vont prochainement inviter les intervenants ayant participé à la journée d'étude à leur communiquer leur intervention pour une mise en ligne sur le site internet du Codhos.

Comme il a été signalé dans le dernier compte rendu du Bureau, un numéro spécial de *Migrance* (Génériques), revue consacrée à l'histoire de l'immigration en France et dans le monde, est attendu pour le second ou troisième trimestre 2015. Ce numéro devrait réunir les conclusions et les perspectives de recherches des journées d'études précédentes : JE archives africaines (2010), JE archives algériennes (2012), JE archives asiatiques (2014).

Eric Lafon prend la parole pour faire le point sur la journée. Il rappelle les difficultés qui ont accompagné son organisation. Huit intervenants ont pu présenter leurs archives : Anne-Marie Pavillard (Association Archives du féminisme) ; Aurélie Mazet (IHS-CGT) et Caroline Chalier (IHS de la fédération CGT des cheminots) ; Pierre Boichu (Archives départementales de la Seine-Saint-Denis) ; Fred Speelman (RADAR) ; Jean-Jacques Doya (Ciné-Archives) ; Nicolas Perrais (Archives CFDT) ; Bernard-Jean Berge (Association Accueil Cambodgien) et Tatiana Sagatni (Génériques) ; Elise Laval (Secours populaire français).

Trois autres centres ont pu communiquer en amont de la journée une note sur leurs fonds en lien avec la thématique : l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), la Cité des mémoires étudiantes et le Musée de l'histoire vivante de Montreuil.

Le bilan met en lumière la faible épaisseur des archives asiatiques dans les centres d'archives du mouvement ouvrier et social en France, même en tenant compte de la relation métropole-colonies. Pourtant le mouvement ouvrier a été -et reste- extrêmement riche dans cette partie du monde et contraste indiscutablement avec la faible épaisseur des sources en France.

Eric invite le Codhos à poursuivre le travail déjà réalisé, avec la tenue de tables rondes réunissant chercheurs et chercheuses dans une démarche historique. La période étudiée englobe notamment les indépendances nationales (années 1950 et 1960) et la conférence de Badung (1955) qui jeta les bases du mouvement des non-alignés dans le contexte de guerre froide.

Eric termine en faisant un bilan financier de la journée. Le Codhos a offert (validé en Bureau) aux personnes présentes un petit déjeuner (87€) et un buffet vietnamien (639€) pour un coût global de 726€. Aucun frais supplémentaire n'a été engagé -pas de défraiements de transports ou de dépenses d'impression, le programme ayant été imprimé par le CHS XXème siècle.

S'en suit une discussion.

Frédéric Genevée a retenu des éléments très intéressants durant cette journée, notamment les recoupages que pouvaient avoir les fonds des organisations syndicales, en faisant référence aux liens qu'ont eus de façon séparée la Fédération CGT des cheminots et l'Institut Belleville [Institut de coopération internationale de la CFDT] avec le développement ou la rénovation du chemin de fer au Cambodge. Frédéric se félicite d'un débouché éditorial dans la revue *Migrance*.

A la lumière des exposés, deux grilles de lecture se dessinent sur la composition des fonds dans les centres d'archives et de documentation : les liens qui existent entre la métropole et ses colonies avec très peu d'éléments en dehors de ce cadre et la question des partis communistes au pouvoir (notamment les liens entre le PCF et le Vietnam). Frédéric termine en soulignant l'importance de dresser des conclusions ou synthèses à l'issue de ces journées d'études.

Françoise Blum propose qu'une commission soit mise en place pour réfléchir au contenu éditorial du numéro spécial de *Migrance* consacré à ces journées. Les actes des journées d'études précédentes (africaines et algériennes), n'ont pas pris en compte les interventions des chercheurs. Françoise souhaite connaître ce qu'il est advenu des enregistrements audio de ces deux premières journées et rejoint Eric et Frédéric sur l'importance de dresser des conclusions ou synthèses à l'issue de ces journées.

Marina conclut la discussion en indiquant qu'un projet de groupe de travail avec Eric Lafon, Tatiana Sagatni et elle-même avait prévu de s'appuyer sur les actes des journées précédentes pour s'atteler au contenu éditorial du numéro spécial de *Migrance*. Françoise sera naturellement recontactée pour intégrer le groupe dès que celui-ci se réunira.

3/ Point sur la trésorerie

Eric Lafon reprend la parole pour faire un point sur la trésorerie du Codhos.

A la fin de l'exercice 2014, seuls 17 centres sont à jour de leur cotisation annuelle (42€). Il y a un an à la même époque, 32 centres avaient déjà réglé leur cotisation. Notre collectif regroupe aujourd'hui 44 centres.

On ne peut pas accepter que des centres s'acquittent de leur contribution et d'autres non. La discussion est ouverte pour les petites structures associatives mais que des centres ou institutions plus grandes avec des moyens ne règlent pas cette somme n'est pas normal.

Eric a communiqué le 14 novembre via la liste de diffusion du collectif, la liste des centres à jour de leur cotisation. Que ceux qui ne se sont pas manifestés depuis prennent contact avec lui.

Un nouveau point sera fait lors de notre prochaine Assemblée générale (1^{er} trimestre 2015).

4/ Exposition des Jocondes

Cette exposition virtuelle vise à valoriser en ligne des documents emblématiques de chaque centre. Il s'agit d'un projet fédérateur, tous les centres pouvant y participer.

Pour rappel³, il a été demandé à chaque centre de rassembler entre 5 et 10 documents emblématiques et représentatifs de ses collections [livrables attendus : fichiers d'image au format JPEG, 72 dpi, d'un poids maximum d'1 Mo ; pour chaque fichier d'image, renseigner les champs suivants dans un fichier bureautique : titre, créateur, description, sujet, collection, gestion des droits].

A ce jour, seuls 12 membres se sont manifestés. Marina Marchal lance un nouvel appel aux centres pour rejoindre ce projet.

Un groupe de travail s'est déjà réuni, première étape avant une organisation et/ou scénarisation de l'exposition en fonction des documents collectés. Le groupe de travail se réunira une nouvelle fois avant la fin de l'année 2014. Les nouveaux adhérents qui rejoindront à l'avenir le Codhos pourront à leur tour s'associer à cette exposition en proposant leurs "Jocondes".

Marina indique que pour réaliser une exposition ambitieuse, notre site internet n'est pas tout à fait adapté et nous impose plusieurs contraintes. Elle propose d'héberger l'exposition sur le *Google Cultural Institute* (<https://www.google.com/culturalinstitute/home?hl=fr>)

S'en suit un échange.

Frédéric Genevée est très réservé quant à l'utilisation de *Google Cultural Institute*. Il rappelle que le Codhos a engagé des dépenses pour réaliser un site internet capable d'héberger des expositions virtuelles.

Marina répond que le modèle proposé par Google est plus intéressant. En utilisant notre module d'exposition virtuelle, nous nous imposons des contraintes. A titre d'exemple, il n'y a pas de possibilité d'y importer des médias audio et audiovisuels⁴. L'autre solution consisterait alors à scinder l'exposition en deux avec une partie sur notre site et l'autre dans l'Institut Culturel de Google.

Eric Lafon pose la question de la propriété du contenu mis en ligne ; il conviendrait de vérifier la charte du *Google Cultural Institute*. Parce qu'en définitive c'est le contenu qui pose problème et la relation à l'image n'est pas la même selon le droit américain et le droit français. Eric rappelle que des hébergeurs américains ont déjà par le passé supprimé des contenus qui ne correspondaient pas à leurs critères éthiques.

François Blum indique que dans ce cas, Google resterait l'interface de l'exposition. D'autres sites permettent la diffusion de supports vidéo comme Canal-U. WordPress [CMS de notre site] permet en principe l'utilisation de la vidéo.

³ Voir le compte rendu du Bureau du 24 mai 2014.

⁴ L'import de médias audio et audiovisuels n'est possible que dans les articles du site internet net non dans le module d'exposition.

Marina rappelle que notre module nous impose des contraintes techniques pour élaborer un scénario. Deux autres expositions ont été mises en ligne mais la typologie était différente.

Guy Putfin souligne que si l'exposition devait être hébergée par Google, une page ou article de présentation devrait à minima être rédigé(e) sur notre site.

Thierry Mérel rappelle que le site a été réalisé avec les contraintes financières du Codhos. Il ajoute que scénariser ou mettre en scène les documents de l'exposition paraît difficile ou tout au moins compliqué. Il est convaincu du bien fondé de l'illustration de notre site mais pourquoi ne pas plutôt envisager un catalogue par centre ?

Tatiana Sagatni ajoute que le contenu dans le *Google Cultural Institute* est extrêmement libre. Si les modèles proposés sont assez riches, ils peuvent aussi se révéler contraignants. Quant à la propriété des contenus mis en ligne, elle ne se prononce pas.

Eric Lafon complète qu'après avoir consulté un spécialiste du droit anglo-saxon, les contenus mis en ligne sur un site américain deviennent sa propriété.

Marina conclut en rappelant que les images pour cette exposition doivent être libres de droit, à moins que les centres soient propriétaires des droits. Si il y a le moindre doute, l'indiquer à la transmission des fichiers.

5/ Partenariat BnF

Marina rappelle qu'elle a participé avec Nicolas Perrais et Michel Prat à une journée d'information organisée par la BnF le 24 septembre 2014 et destinée aux pôles associés et bibliothèques partenaires. Nicolas Perrais résume brièvement les éléments qui ont été communiqués.

Bilan du marché 2011-2014 :

Le marché de numérisation de masse "filiale partenaire" 2011-2014 s'est clôturé cette année. Un total d'environ 9 millions de pages ont été numérisées : un tiers par l'entremise de la filiale partenaire et les deux tiers par les collections de la BnF. Le Codhos a participé au marché en livrant un lot de 13 caisses en octobre 2012. La numérisation sur le site de Bussy-Saint-Georges a été réalisée à angles réduits, 400 dpi couleurs.

Il a été possible de récupérer les fichiers d'images numérisées sur le compte FTP de la BnF⁵, mais s'agissant de fichiers TIFF extrêmement lourds, l'opération exigeait la possession de disques durs conséquents. A moins d'envisager un usage commercial, il n'y avait pas vraiment d'intérêt à télécharger ces fichiers, d'autant plus que la BnF les conserve dans un coffre-fort sécurisé.

⁵ Voir compte rendu de l'Assemblée générale du 28 mars 2014 et le courriel communiqué par Nicolas Perrais le 9 avril 2014 aux centres ayant participé au marché en 2012.

Perspectives du marché 2015-2017 :

Les règles restent les mêmes, aussi rigides soient-elles. Pour garantir une diffusion libre et gratuite, les titres doivent être tombés dans le domaine public [70 ans après la mort de l'auteur], à défaut, les centres doivent être détenteurs des droits ou les négocier. Les lots devront rassembler une pagination minimum de 50 000 pages, avec une marge de plus ou moins 10% [i.e., 45 000 pages minimum].

S'agissant d'un nouveau marché et d'un nouveau prestataire numérisation -Numen Digital-, de nouvelles règles s'imposent. Une nouvelle convention cadre devra être signée ainsi qu'une convention unique de coopération numérique réunissant les titres libres de droits et sous droits.

Alina Cantau qui a succédé à Claire Bonello au poste de coordinateur scientifique Gallica, nous a déjà demandé de résumer notre projet, ses axes documentaires et scientifiques et sa volumétrie estimative. Nicolas lui a rappelé que le Codhos avait déjà communiqué une maquette de sélection documentaire en décembre 2013.

Les centres impliqués sont les suivants : Archives CFDT, IHS CGT, Institut Tribune Socialiste, CHS XX^e siècle, Bibliothèque-IHS La Souvarine, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS), Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements du Second degré (IRHSES). Le corpus réunit à ce jour 40 000 pages.

Nous recevrons prochainement un dossier de candidature -autre nouveauté de ce marché- dans lequel seront à renseigner les éléments d'information relatifs à notre collectif et la nature du lot proposé. Nous devrions également bientôt connaître les modalités de signature des nouvelles conventions. Enfin, la BnF a prévu d'organiser deux sessions de formation en 2015 pour appréhender la rédaction des fiches-état sur l'espace de coopération (<http://espacecooperation.bnf.fr/portal/>).

La livraison des premiers lots du marché doit intervenir en mars 2015.

Michel Prat indique qu'on trouve aujourd'hui dans Gallica des tronçons numérisés de façon dispersée. Il cite l'exemple de la revue *Le Mouvement socialiste*. Créée en 1899 et parut jusqu'en 1914, ce titre a été numérisé de façon très parcellaire ; on retrouve ainsi dans Gallica seulement quelques numéros pour les années 1899, 1902, 1904, 1905 et 1909. "Un vrai gruyère", dixit Michel. A noter que cette numérisation a été réalisée en noir et blanc et sans océrisation.

Le Cédias-Musée social conserve l'ensemble des numéros pour la période 1903-1914. Par conséquent, Michel se propose d'adjoindre ce titre au lot du Codhos, même si il subsiste toujours quelques lacunes pour la période 1899-1902⁶.

Michel ajoute que pour la BnF, c'est le centre ou l'institution qui a commencé à numériser un titre qui est référencé dans le champ source.

Francis Calvet indique que la Bibliothèque du Mouvement Ouvrier International (BiMOI) conserve notamment les publications des maisons d'édition du PCF et a signé des conventions avec des institutions publiques comme l'Université Lille 3. Il relève qu'il peut y avoir un décalage

⁶ Pour s'assurer qu'aucun centre du Codhos ne conserve des numéros pour la période 1899-1903, il conviendra de se rapprocher du CHS XX^e siècle, le Cermtri, le Musée de l'Histoire Vivante (MHV) et l'Office Universitaire de Recherches Socialiste (OURS). C'est le centre ayant proposé le maximum de numéros qui sera renseigné dans le champ source des fiches-état.

entre le nombre de notices dans le catalogue général de la BnF [qui référence l'ensemble des documents conservés par la BnF] et la bibliothèque numérique Gallica. Si toutes les références du catalogue général ne peuvent être retrouvées dans Gallica, Michel ajoute qu'un décalage peut toutefois exister dans la mesure où tous les documents numérisés ne sont pas automatiquement basculés dans Gallica ; c'est particulièrement vrai pour les documents sous droits.

Marina conclut en indiquant que la commission BnF se remettra en route pour la préparation du lot.

6/ Consortium Archives des mondes contemporains

Présenté par Serge Wolikow (MSH Dijon, responsable scientifique du Consortium) lors l'Assemblée générale du 28 juin 2014⁷, le Consortium *Archives des Mondes contemporains* propose la numérisation et la mise en ligne de fonds d'archives pour répondre aux problèmes d'accessibilité. "*Mouvements sociaux et organisations ouvrières*" constitue un des six pôles thématiques du consortium.

Marina est convaincue que le Codhos doit être associé à ce projet. Une rencontre était prévue en septembre avec Serge et Julie Demange, chargée de projet, mais cette réunion n'a pu avoir lieu.

A la dernière réunion du Bureau qui s'est tenue le 31 octobre 2014, Franck Veyron a proposé de travailler sur une approche thématique plutôt que typologique, sur les brochures. Il a cité en exemple la valorisation de *Secours Rouge International* de l'association éponyme, conservée notamment par le service des Archives du Secours populaire français.

Marina ajoute qu'un groupe de travail doit être lancé -réunissant au moins deux personnes- pour définir la position du Codhos. Franck s'est déjà proposé de reprendre contact avec Serge Wolikow et Julie Demange.

S'ensuit un échange.

Françoise Blum indique que ce projet doit se composer de deux volets. D'abord la constitution d'un catalogue collectif pour le Codhos -catalogue des brochures conservées dans nos centres- et pose la question des modalités de constitution de celui-ci. Ensuite, la numérisation à proprement parlé, qu'il s'agisse d'une approche thématique ou typologique sur les brochures. Françoise ajoute qu'au-delà d'un projet, il s'agit surtout de développer des bonnes pratiques en matière de gestion documentaire numérique.

Francis Calvet ajoute que la BiMOI est très intéressée pour numériser des brochures, dans la mesure où elles constituent l'essentiel de ses fonds. Il évoque aussi la numérisation de la traduction en français des écrits de Marx et Engels⁸.

⁷ Voir compte rendu de l'Assemblée générale du 28 mars 2014.

⁸ Les ouvrages de la Grande Edition Marx et Engels (GEME) ont été numérisés et les notices qui les décrivent sont accessibles depuis le portail PANDOR de la MSH de Dijon.

Evelyne Morel poursuit la discussion en indiquant que des petits centres comme le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskystes et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) possèdent des brochures que d'autres n'ont pas. Elle ajoute que pour le CERMTRI, les notices sont déjà référencées dans un catalogue.

Françoise ajoute que 3000 brochures de la Bibliothèque Marxiste de Paris (BMP) antérieures à 1940 ont déjà fait l'objet d'une numérisation dans le cadre de ce consortium et sont accessibles sur le portail PANDOR de la MSH de Dijon.

Rossana Vaccaro souligne que dans un premier temps, le plus important reste de dresser un catalogue pour y extraire/faire remonter nos brochures. A ce titre, Julie Demange avait proposé une aide technique. Il conviendrait de solliciter Serge Wolikow mais avec une idée plus précise de notre côté.

Michel Prat poursuit en indiquant qu'un travail de vérification devra être fait avec Gallica afin de ne pas numériser deux fois les mêmes titres.

Pour terminer la discussion Françoise ajoute que par convention, une aide financière de 10 000€ est apportée à chacun des six pôles thématiques du consortium dont "*Mouvements sociaux et organisations ouvrières*".

Marina clôt l'échange en indiquant qu'un groupe de travail devra se réunir avant de rencontrer Serge Wolikow et déterminer l'approche du Codhos dans ce consortium.

7/ Changement du siège social du Codhos

Le Bureau a pour habitude de se réunir au CHS XXème siècle.

Pour faciliter la logistique et notamment la gestion du courrier, le Bureau réunit le 31 octobre a proposé de modifier l'adresse du siège social du Codhos fixée actuellement par l'article 4 de nos statuts dans les locaux du CEDIAS-Musée social.

Soumise au vote, la proposition est votée à l'unanimité des présents.

L'article 4 des statuts est modifié comme suit :

Remplacé « *Le siège social est fixé dans les locaux du CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, Paris 7^{ème} arrondissement [...]* » par « *Le siège social est fixé dans les locaux du Centre d'Histoire Sociale du XXème siècle, 9 rue Malher, Paris 4^{ème} arrondissement [...]* ».

La modification sera rapportée auprès de la préfecture de police.

8/ Proposition d'adhésion du PR2L au Codhos

<http://pr2l.fr/>

Le *Pôle international de Ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale* (PR2L), par la voix de son Président M. Francis Juchereau, a exprimé le souhait d'adhérer au Codhos.

Johanna Lemercier qui devait venir présenter l'association n'a pas pu être présente aujourd'hui.

Marina Marchal décrit en quelques mots le PR2L. Il s'agit d'une association basée à Limoges qui collecte des documents d'archives et les verse dans des centres d'archives, notamment les Archives Départementales de la Haute-Vienne⁹. PR2L a le projet de se doter d'un portail virtuel qui localiserait et décrirait les fonds collectés/déposés/donnés dans les structures d'accueil compétentes.

Marina propose que l'adhésion devienne effective quand le portail de valorisation aura été réalisé.

S'ensuit une discussion.

Eric Lafon indique que le Codhos est ouvert à tous les centres mettant à disposition du public des fonds documentaires, qu'ils soient physiques ou virtuels. Si le PR2L organise la collecte de fonds d'archives, il se dessaisit toutefois des documents en les versant ailleurs. Seuls quelques documents seront accessibles en ligne.

Frédéric Genevée propose de faire preuve de souplesse. Il cite en exemple les archives du PCF versées aux Archives Départementales de Seine-Saint-Denis, ce qui n'empêche pas les Archives du communisme d'être membre du Codhos¹⁰.

Lyliane Fraysse indique qu'en acceptant le PR2L être membre du Codhos, notre collectif prend le risque de s'ouvrir aux associations collectrices, ce qui est contradictoire avec ce que nous représentons [des centres qui mettent à disposition du public des fonds documentaires].

Thierry Mérel ajoute que si des contenus documentaires sont mis en ligne, il n'y a aucune raison de retoquer l'adhésion de PR2L. Si en revanche il s'agit simplement de mettre à disposition des inventaires ou catalogues, c'est beaucoup plus discutable. Il rejoint toutefois Frédéric Genevée en indiquant qu'il faut faire preuve de souplesse.

Anne-Marie Pavillard rappelle que l'association *Archives du féminisme* n'a pas d'archives à proprement parlé. Pour consulter les documents, il faut se rendre dans la bibliothèque Marguerite Durand, au centre des archives du féminisme à la BU d'Angers, ou à la BDIC.

Guy Putfin complète Anne-Marie en indiquant qu'UNSA-Education a versé les archives de la FEN aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix (ANMT).

⁹ Versement du fonds principal des archives historiques de Coop-Atlantique [coopérative de consommateurs] aux Archives Départementales de Haute-Vienne, en juillet 2012. Un deuxième versement est prévu en 2014-2015.

¹⁰ Dans ce cas précis, le PCF reste toutefois propriétaire des fonds déposés.

Rossana Vaccaro ajoute qu'il faut rester souple, particulièrement si des documents sont mis en ligne.

Françoise Blum rappelle la proximité de PR2L avec le château de Ligoure, qui appartient toujours à la famille Le Play. Elle souligne l'importance de travailler sur des fonds documentaires Le Playsiens.

Eric Lafon mentionne que les statuts du Codhos peuvent être changés en Assemblée générale, faisant référence à l'article 5 qui stipule que les membres adhérents doivent mettre à la disposition du public un fonds documentaire concernant le mouvement ouvrier et social. Il ne faut pas non plus négliger le réseau associatif autour de PR2L et la finalité recherchée, à-savoir rendre visible des fonds d'archives pour les ouvrir à la recherche.

Marina conclut en indiquant que les statuts du Codhos et la documentation reçue par le Bureau seront communiquées avant la prochaine Assemblée générale, à l'ensemble des membres du Codhos.

Adhésion du Secours populaire français :

Marina ajoute enfin que le service des Archives du Secours populaire français souhaite également adhérer au Codhos. Son archiviste, Elise Laval, était présente à la journée Archives asiatiques pour présenter ses fonds ; ne pouvant être présente aujourd'hui, son adhésion est reportée à la prochaine Assemblée générale.

Eric indique qu'une lettre a été communiquée à la direction du Secours populaire pour appuyer la demande d'Elise d'adhérer à notre collectif.

9/ Projet de création d'un groupe de travail AAF sur les archives associatives

Jean-Philippe Legois prend la parole pour évoquer ce projet de groupe de travail, qui vise à terme, à créer une nouvelle section au sein de l'Association des Archivistes Français (AAF).

Deux noms ont été avancés pour nommer ce groupe de travail dont celui d'"*Archives des associations et autres associations de la société civile (ASSoC)*". La dénomination définitive n'est pas encore arrêtée.

Sont ici concernées les archives militantes (politiques et syndicales), les archives non militantes, les mouvements confessionnels et les organismes tels que la BDIC n'ayant pas de section propre au sein de l'AAF. Des points de convergences sont possibles entre ces différentes structures.

Jean-Philippe indique qu'une réunion sera organisée avec les centres intéressés pour discuter d'un texte fondateur.

Aujourd'hui l'AAF réunit six sections auxquelles va bientôt s'adjoindre une septième, puisque le groupe Archives hospitalières s'apprête à lancer sa propre section dans le cadre d'une journée d'étude organisée la veille de l'Assemblée générale de l'AAF, le 26 mars 2015.

Cette date pourrait correspondre à la tenue de la réunion de lancement du groupe Archives associatives.

Espace d'échanges, ce groupe pourrait discuter de plusieurs questions : le statut des fonds conservés ; le manque de ressources humaines dans de très nombreuses associations pour traiter les archives ; la question de la professionnalisation ; la typologie des fonds ; le travail de mise en réseau avec les Archives publiques (municipales ou départementales) ou institutionnelles, qui pourraient être intéressées par ce type d'archives afin de sauvegarder des fonds susceptibles de disparaître.

L'idée de création de ce groupe de travail a été amorcée en mai 2014. Dans les faits, ce groupe de travail existe déjà sur les archives religieuses –toutes religions confondues. Des collègues des Archives départementales y participent également.

Jean-Philippe lance un appel pour proposer aux centres présents de participer à ce groupe.

En sus des questions déjà soulevées supra, de nombreux axes de travail peuvent être abordés entre les archives syndicales, celles des partis politiques (gauche et droite), des petites associations telles que Archives du féminisme et la Cité des mémoires étudiantes, l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), l'Association française de lutte contre le VIH et le SIDA (AIDES), la Ligue de l'enseignement qui va fêter ses 150 ans en 2016, des associations locales comme Ancrages à Marseille sur l'histoire et la mémoire des migrations, des centres collecteurs comme le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) dans le Val-de-Marne, ou le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES), etc.

Il faut voir ce groupe AAF comme un outil complémentaire avec le Codhos ; qui traite des questions qui ne sont pas abordées au sein de notre collectif.

Toutes les réalités de notre métier doivent apparaître. Force est de constater qu'aujourd'hui les sections de l'AAF sont très axées sur les archives publiques ; seule la section *Archives économiques et d'entreprise* aborde les archives privées. Elle regroupe également tous ceux qui n'arrivent pas à se situer ailleurs.

Jean-Philippe renouvelle son appel, et propose aux centres intéressés par cette initiative de le contacter.

10/ Actualités des centres

- **Marina Marchal (Cité des Mémoires étudiantes)**

La Cité des mémoires étudiantes organise ses 6^{ème} journées « *Archives et mémoires étudiantes* » les 17-18 novembre. Le programme a déjà été diffusé via la liste de diffusion ; ces journées seront tournées vers les militantes étudiantes et le champ international.

La Cité des mémoires étudiantes développe par ailleurs un projet d'exposition itinérante pour 2015 sur la dimension internationale des engagements étudiants.

- **David Chaurand (IHS-CGT)**

Dans le cadre des célébrations du centenaire de la guerre de 1914-1918, l'IHS-CHT et le CHS XXème siècle, organisent les 26-27 novembre 2014 à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris, un colloque sur le thème « *Le syndicalisme à l'épreuve de la première guerre mondiale* ».

En 2015, la CGT fêtera ses 120 ans. Le Codhos sera invité à l'inauguration d'une exposition anniversaire en début d'année (janvier-février).

Rossana Vaccaro (CHS XXème siècle)

Le mercredi 3 décembre 2014 aura lieu à la journée Maitron qui reviendra notamment sur les 50 ans du dictionnaire biographique. La journée aura lieu dans les locaux de la délégation régionale Paris Michel-Ange du CNRS, 3 rue Michel-Ange, Paris 16^{ème}. Inscription obligatoire sur info@maitron.org.

- **Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès)**

Les 20-21 novembre, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Libération, la Fondation Jean Jaurès co-organise avec l'OURS et le CHS XXème siècle un colloque sur la place des socialistes dans la Résistance – une plaquette d'information est diffusée aux membres présents de l'Assemblée générale.

- **Frédéric Genevée (Archives du communisme français)**

Frédéric rappelle l'exposition évoquée par Pierre Laurent en début de matinée. Réunissant des dessins d'enfants juifs, l'exposition qui aura lieu en mars 2015 est développée en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, les mairies de Paris et Champigny-sur-Marne.

- **Eric Lafon (Musée de l'histoire vivante)**

Le MHV inaugurera en janvier 2015 une exposition sur les Femmes en métiers d'hommes. L'exposition s'inspirera de l'ouvrage éponyme de Juliette Rennes paru en 2013 et qui a fait l'objet d'un article dans le quotidien *Le Monde*.

- **Françoise Blum (CHS XXème siècle)**

Françoise pose la question de l'organisation d'une journée hommage à Anthony. Marina répond que rien n'a été décidé jusqu'à présent.

- **Jérémy Ollivier (BiMOI)**

Une exposition aura bientôt lieu à Lille pour valoriser un fonds documentaire. L'exposition aura pour trame l'ouvrage de Marie-Cécile Bouju « *Lire en communiste. Les maisons d'éditions du parti communiste français 1920-1968* » paru en 2010 aux Presses universitaires de Rennes.